



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Neuvième session

Brême (Allemagne), 10 - 14 février 2004

Point 4 de l'ordre du jour

**LE COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA
PÊCHE: SITUATION ET PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS (Y
COMPRIS L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE)**

Table des matières

	Paragrapes
INTRODUCTION	1 - 5
PRINCIPAUX PRODUITS	6 - 14
LE POISSON POUR L'AIDE ALIMENTAIRE	15
ACTIVITÉS DE LA FAO RELATIVES AU COMMERCE INTERNATIONAL DE POISSON	16 - 20
ACTIVITÉS DE L'OMC CONCERNANT LES PRODUITS DE LA PÊCHE	21 - 24
MESURES SUGGÉRÉES AU SOUS-COMITÉ	25

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

INTRODUCTION

1. Le présent document a pour objet d'informer le Sous-Comité des principaux faits récents survenus dans le commerce international du poisson et des produits de la pêche depuis sa huitième session en février 2002. Il contient une brève analyse de la production, des exportations et des importations mondiales de poisson, et offre un aperçu de la situation actuelle du commerce des principaux produits de la pêche. Les activités de la FAO et des autres organisations internationales dans le domaine du commerce mondial du poisson y sont décrites, mettant ainsi à jour le rapport soumis à la huitième session du Sous-Comité.

2. La production mondiale de poisson a enregistré une croissance modérée pendant la période 2000-2001, atteignant un record historique de 130,9 millions de tonnes en 2000, puis fléchissant légèrement en 2001 à 130,2 millions de tonnes. La précédente période avait été marquée par les effets du phénomène El Niño en 1998, avant que les prises ne recommencent à augmenter en 1999. Le principal moteur de la croissance de l'offre totale de poisson est l'aquaculture avec 37,9 millions de tonnes en 2001, soit 29,1 pour cent de la production totale. Les statistiques provisoires pour 2002 indiquent que la production provenant aussi bien des captures que de l'élevage a augmenté, atteignant un nouveau record de 133 millions de tonnes, dont 30 pour cent pour l'aquaculture. La Chine confirme son rang de principal producteur, avec 42,6 millions de tonnes en 2001¹. En raison de la croissance de la production aquacole, les produits de l'élevage sont amenés à jouer un rôle plus important dans le commerce international, même si leur part n'est pas exactement connue en l'absence de répartition fiable des statistiques commerciales.

3. Les exportations mondiales de poisson et de produits de la pêche ont augmenté de 1,1 pour cent en 2001 à 55,9 milliards de dollars EU, la part des pays en développement dans les exportations de poisson étant légèrement supérieure à 50 pour cent. Les 86 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) ont représenté 19 pour cent des exportations totales en valeur. Les importations proviennent davantage des pays développés, dont la part s'élève à plus de 80 pour cent des importations totales des produits de la pêche en valeur en 2001. Le Japon a été le plus grand importateur de produits de la pêche, avec environ 23 pour cent des importations totales, mais sa part diminue. L'Union européenne (UE) a accru sa dépendance à l'égard des importations de poisson et se présente comme le plus grand marché d'importation de poisson (35 pour cent), en tant que groupe². Les États-Unis sont non seulement le quatrième marché mondial à l'exportation, mais aussi le deuxième pays importateur (17 pour cent). Globalement, 38 pour cent de la production mondiale de pêche est désormais négociée au niveau international (équivalent poids vif). Les chiffres provisoires pour 2002 montrent une nouvelle croissance du commerce de poisson, qui a atteint 57,7 milliards de dollars EU (exportations), la Chine étant pour la première fois le plus grand exportateur, après la Thaïlande. La Chine est au huitième rang des pays importateurs.

4. Les recettes nettes des exportations de poisson des pays en développement ont atteint 17,7 milliards de dollars EU en 2001, soit un montant supérieur à celui des exportations d'autres denrées agricoles telles que le riz, le cacao, le thé ou le café. Pour de nombreux pays en développement, le commerce des produits de la pêche représente une source importante de recettes en devises, sans parler du rôle important que ce secteur joue dans les domaines de la création de revenus, de l'emploi et de la sécurité alimentaire. Pour les seuls PFRDV, les recettes nettes à l'exportation s'établissaient à 7,5 milliards de dollars.

¹ Il est toutefois possible que le volume absolu de la production chinoise provenant des prises et de l'aquaculture, en particulier sa progression depuis le début des années 90, ait été surestimé dans les statistiques.

² Y compris le commerce intracommunautaire.

5. Quelques-unes des principales questions concernant le commerce international des produits de la pêche soulevées en 2002 et 2003 étaient les suivantes: les modifications des mesures de contrôle de la qualité et de la salubrité dans les principaux pays importateurs; la mise en place de nouvelles prescriptions en matière d'étiquetage et le concept de traçabilité sur les principaux marchés des pays développés; la présence de résidus présents dans les produits de l'aquaculture; le souci du grand public quant à la surexploitation de certains stocks de poisson, en particulier des poissons de fond; la durabilité de l'aquaculture, y compris ses besoins futurs en matière d'alimentation; la pêche illicite, non déclarée et non réglementée; la création de valeur ajoutée dans les pays en développement et les activités de transformation dans des pays tiers en développement; les négociations sur le commerce international à l'OMC; l'expansion des zones commerciales régionales et la multiplication des accords commerciaux bilatéraux.

PRINCIPAUX PRODUITS

6. Les crevettes continuent d'être le produit le plus demandé en valeur, représentant 19 pour cent de la valeur totale des produits de la pêche échangés au niveau international (2001). La production de crevettes d'élevage a continué d'augmenter en 2000 et 2001, alors que les prises de crevettes ont diminué en 2001.

7. Les États-Unis sont devenus le premier importateur de crevettes, leurs importations s'étant régulièrement accrues en volume et en valeur pendant la période 2000-2002; on estime actuellement que leurs importations couvrent 88 pour cent de la consommation de crevettes. Compte tenu de la compétitivité des prix des crevettes importées, des groupes de pêcheurs des États-Unis ont été amenés à demander l'adoption de mesures antidumping à l'encontre de certains pays exportateurs. Les importations et la consommation de crevettes au Japon ont stagné et restent pratiquement inchangées depuis 1998. En 2002, la présence de résidus dans les crevettes d'élevage destinées au marché de l'UE a aggravé une situation qui était déjà difficile. La plupart des pays de l'UE ont enregistré une diminution des importations de crevettes en 2002.

8. Les poissons de fond ont représenté 10 pour cent des exportations totales de poisson en 2001. Malgré les inquiétudes concernant l'état des stocks de plusieurs poissons de fond, les prix sont restés relativement stables en 2002 et en 2003 en raison du degré très élevé de substitution des différentes espèces de poisson de fond. La transformation de matières premières importées pour la réexportation continue d'influer sur le commerce mondial de ces poissons. Outre les espèces traditionnelles de poisson de fond, le marché des filets s'ouvre de plus en plus à de nouvelles espèces telles que le tilapia, le poisson-chat et la perche du Nil.

9. La part du thon dans les exportations mondiales de poisson était de près de 9 pour cent en 2001. En 2000 et en 2001, les prises totales de thon ont légèrement baissé par rapport à 1999, mais se sont redressées en 2002, les prix pratiqués sur les grands marchés traduisant les variations fréquentes des captures et de l'offre. La WTPO (World Tuna Purse seiner Organization) a continué de s'efforcer de stabiliser l'offre et les prix sur le marché de la bonite. L'augmentation des quantités de poisson engraisé en Méditerranée et en Australie sur le marché du thon rouge du Nord suscite quelques préoccupations. Le Japon est le principal importateur de thon frais et réfrigéré alors que la Thaïlande est le premier importateur de thon congelé, essentiellement utilisé comme matière première pour la production de conserves et la réexportation. Ce pays est aussi le premier exportateur mondial de thon en conserve. Les exportations sont destinées non seulement à des marchés traditionnels comme les États-Unis et l'UE, mais aussi, de plus en plus, à des marchés qui ne le sont pas tels que le Japon, l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient et l'Afrique. En 2003, un accord important a été conclu entre l'UE et la Thaïlande, les Philippines et l'Indonésie concernant le partage d'un contingent de thon en conserve bénéficiant de taux à l'importation réduits.

10. Les emballages novateurs pour le thon en conserve tels que les sachets appertisables sont de plus en plus appréciés des consommateurs aussi bien aux États-Unis qu'en Europe. Ils sont considérés comme une étape importante dans la stratégie des transformateurs visant à accroître la

valeur ajoutée d'un produit qui a été fortement pénalisé par la réduction des coûts et par une concurrence très vive en matière de prix au cours des dernières années. Même si le volume des ventes de poisson en sachet est encore modeste, ce produit est en forte croissance et sa part dans les importations de thon en conserve des États-Unis a atteint 11 pour cent en 2002.

11. La part du saumon dans le commerce mondial progresse en raison de l'augmentation de la production aquacole en Europe du Nord ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud, atteignant 8 pour cent en 2001. La production aquacole a connu de fortes variations en volume d'une année sur l'autre, entraînant des fluctuations importantes des prix.

12. La part des céphalopodes dans le commerce mondial des produits de la pêche a été de 4,4 pour cent en 2001. La Thaïlande est le plus grand exportateur de calmars et de seiches communes, suivie de l'Espagne et de l'Argentine, alors que le Maroc est le principal exportateur d'encornets. Le Japon, l'Espagne et l'Italie sont les principaux importateurs. La production totale de céphalopodes est relativement stable à environ 3,5 millions de tonnes même si la répartition entre les trois principales espèces et leurs prix peuvent varier de manière sensible d'une année à l'autre.

13. En 2001 et 2002, les exportations de farine de poisson ont diminué par rapport aux deux précédentes années pour atteindre un volume annuel de 4 millions de tonnes environ, ce qui s'explique par une baisse de la production dans les principaux pays producteurs. Les prévisions pour 2003 laissent présager une nouvelle baisse des volumes. La demande provenant du secteur aquacole est forte et les prix sont relativement fermes. Les importations de la Chine en particulier ont sensiblement influé sur les prix mondiaux. Le contenu en OGM des aliments pour l'aquaculture soulève des interrogations depuis l'adoption de nouvelles prescriptions en matière d'étiquetage dans l'UE.

14. Les prix de l'huile de poisson sont généralement plus instables que ceux de la farine de poisson. Le marché de l'huile de poisson a connu une évolution favorable en 2002, même si les prix ont quelque peu fléchi après les sommets atteints en 2001. La demande des producteurs de salmonidés en particulier a été forte. Les inquiétudes concernant les besoins à long terme en matière d'alimentation d'un secteur aquacole en pleine croissance ont conduit les producteurs d'aliments à élaborer de nouvelles formules contenant moins de farine et d'huile de poisson.

LE POISSON POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

15. L'utilisation du poisson pour l'aide alimentaire semble s'être stabilisée, mais à des niveaux beaucoup plus bas qu'auparavant. En 2002, quelque 9 000 tonnes ont été expédiées par le Programme alimentaire mondial, contre 23 500 tonnes dix ans plus tôt. Le principal produit continue d'être le poisson en conserve, tandis que les graisses alimentaires ont fortement diminué. Le Japon, la Norvège et le Canada sont les principaux donateurs de poisson pour l'aide alimentaire. Les pays en développement ne sont pratiquement pas utilisés comme source de poisson pour l'aide alimentaire.

TABLEAU 1: Programme alimentaire mondial (PAM): livraisons de poisson et de produits de la pêche comme aide alimentaire par année, 1992-2002 (par produit et en tonnes)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Poisson en conserve	14 828	16 263	14 281	12 022	12 495	12 794	9 094	11 345	6 628	8 162	7 401
Poisson séché	965	492	1,038	150	223	71	114	180	567	0	1,088
Graisses alimentaires du poisson	7 338	8 754	4 804	3 110	9 098	5 636	5 185	1 014	1 846	0	494
Sauce de poisson	0	0	0	47	47	0	0	0	0	0	0
Stockfisch	411	200	150	0	100	0	0	0	0	0	0
Total	23 541	25 709	20 273	15 328	21 963	18 501	14 392	12 539	9 042	8 162	8 983

TABLEAU 2: Annonces de contributions du PAM sous forme de poisson et de produits de la pêche (par pays et en tonnes)*

	1986	1992	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Norvège	11,628	10,021	11,160	11,915	5,515	4,813	3,703	2,029	2,197
Canada	3,506	4,336	2,781	2,199	3,208	2,728	1,182	1,122	1,393
Allemagne	2,517	2,218	2,000	688	311	0	0	0	0
Japon	3,489	3,460	3,485	4,733	4,125	1,464	0	3,189	2,312
Total (y compris autres pays)	22,860	20,835	19,590	19,611	13,408	9,630	4,885	6,533	5,932

* Les chiffres pour 2001 et 2002 ne sont pas pleinement comparables avec ceux des années précédentes car ils comprennent les achats réels et les contributions en nature.

ACTIVITES DE LA FAO RELATIVES AU COMMERCE INTERNATIONAL DE POISSON

16. Le réseau régional FISH INFO de services d'information sur la pêche créé par la FAO au cours des 25 dernières années a renforcé ses activités en 2002 et 2003. Entre autres faits nouveaux, il convient de signaler l'entrée en activité d'EUROFISH, organisation internationale créée pour mener à bien le projet EASTFISH en Europe centrale et orientale, et la création d'un bureau sous-régional INFOPECHE appelé INFOSA (Afrique australe) en Namibie en 2003. Pendant la période 2002-2003, INFOYU est devenu le coordonnateur du réseau d'études de l'économie et du commerce des pêches en Chine mis en place par le Bureau des pêches.

17. Le Service de la commercialisation et de l'utilisation du poisson a exécuté un projet financé par des donateurs sur le commerce de poisson et la sécurité alimentaire. Celui-ci comprenait l'organisation d'une consultation d'experts sur le commerce du poisson et la sécurité alimentaire à Casablanca en 2003, en collaboration avec INFOSAMAK, en vue d'élaborer un cadre méthodologique pour l'analyse des effets du commerce international de poisson sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement exportateurs et de donner des directives techniques à la FAO sur les activités à mener dans ce domaine (voir aussi COFI:FT/IX/2004/Inf.8). Le Service a aussi collaboré avec le programme de partenariat FAO/Pays-Bas pour améliorer la distribution interne et interrégionale de poisson et la sécurité

alimentaire grâce à une meilleure manipulation et commercialisation des produits de la pêche. Le réseau FISH INFO a collaboré à la mise en oeuvre de ce projet³.

18. La FAO a poursuivi ses activités de renforcement des capacités dans le domaine du commerce international de poisson et de la sécurité sanitaire des aliments destinées aux pays en développement et aux pays en transition. Des ateliers régionaux et des activités de formation ont été organisés, en partie en coopération avec les services régionaux d'information sur la pêche, ainsi qu'avec l'OMC, et d'autres organisations et organismes internationaux intéressés. Le Programme-cadre II de renforcement des capacités en matière de commerce, dont le module sur les pêches a été confié au Service de la commercialisation et de l'utilisation du poisson, a été présenté aux donateurs (voir aussi COFI:FT/IX/2004/4).

19. Au cours des deux années précédentes, les travaux sur l'Initiative produits alimentaires aquatiques ont démarré; il s'agit d'un système d'information contenant des données scientifiques à jour sur la sécurité sanitaire des aliments, l'assurance de qualité du poisson et l'analyse des risques dans le cadre du commerce international de poisson. Un objectif important de ce système est d'améliorer sensiblement l'accès des scientifiques et des experts techniques des pays en développement aux connaissances scientifiques, ce qui peut aussi faciliter leur participation aux travaux du Codex et aux activités liées à l'application des accords SPS et OTC de l'OMC.

20. La FAO a poursuivi ses travaux visant à élaborer une liste des noms communs des espèces de poisson utilisés dans les États Membres, afin de faciliter la mise à jour et l'application des normes du Codex, ainsi que l'adoption de pratiques loyales en matière d'étiquetage.

ACTIVITES DE L'OMC CONCERNANT LES PRODUITS DE LA PECHE

21. Les activités relatives au nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales qui avaient été prescrites par la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Doha fin 2001, se sont poursuivies en 2002 et en 2003, même si plusieurs dates limites n'ont pu être respectées faute de consensus entre les pays membres. De même, la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Cancún n'a pas permis de trouver un accord sur les modalités de ces négociations. Sur les principales questions intéressant les pêches, à savoir l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les subventions aux pêcheries, plusieurs propositions ont été présentées, notamment l'élimination sectorielle des droits à l'importation sur le poisson et les produits de la pêche et la réduction ou l'élimination des subventions qui contribuent à augmenter les capacités. À la date où ce document a été écrit, ni le calendrier ni la portée du cycle de Doha n'avaient encore été réexaminés, mais le calendrier initial envisagé dans la Déclaration ministérielle de Doha avait peu de chances d'être respecté. La FAO a établi plusieurs notes d'information pour la Conférence ministérielle de Cancún, dont une sur les pêcheries.

22. Suite à l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001, tous les grands pays de pêche sont désormais membres de cette organisation à l'exception de la Fédération de Russie et du Viet Nam. Toutefois, ces deux derniers ont entamé des négociations en vue d'y accéder. Parallèlement à l'augmentation des membres de l'OMC, plusieurs accords commerciaux bilatéraux présentant un grand intérêt pour le commerce de poisson ont été signés. Il reste à voir quels sont les effets complets et à long terme de ces accords bilatéraux, qui viennent s'ajouter aux accords multilatéraux plus vastes ou qui les remplacent.

23. Plusieurs différends internationaux concernant le poisson et les produits de la pêche ont opposé des membres de l'OMC au cours des dernières années, même si des litiges étaient aussi apparus avant la création de cette organisation, notamment à l'époque du GATT. Ils s'inscrivent dans une tendance générale où les différends internationaux sont liés non seulement à l'essor du commerce international et à la réduction des obstacles douaniers traditionnels, mais aussi au nombre accru d'accords et à la complexité inhérente des règles commerciales internationales. La

³ Le rapport de la Consultation est disponible au comptoir des documents (anglais seulement).

multiplication des différends témoigne du renforcement des capacités des pays en développement et de leur volonté accrue d'utiliser ce mécanisme ainsi que de l'aptitude du Mémoire d'accord sur le règlement des différends à surmonter de tels désaccords.

24. Dernièrement, un différend international concernant les noms commerciaux d'espèces de poisson a été résolu au sein de l'OMC en utilisant les normes du Codex comme référence. La pertinence du Codex en tant que référence internationale est également mise en évidence par le fait que de nombreux pays s'efforcent d'obtenir la reconnaissance internationale de leurs produits de la pêche par l'incorporation de nouvelles espèces dans les normes du Codex. Même si des appellations valorisantes sont recherchées pour de nombreuses espèces, elles sont relativement peu nombreuses. La FAO poursuivra, dans le cadre du Codex, ses travaux sur la mise à jour des dispositions relatives aux noms d'espèces de poisson et à l'authentification des produits de la pêche, afin de garantir l'exercice de pratiques loyales dans le commerce international de poisson.

MESURES SUGGÉRÉES AU SOUS-COMITÉ

25. Le Sous-Comité est invité à prendre note des informations fournies et à les compléter. Il est prié de donner des orientations sur les activités futures de la FAO dans le domaine du commerce international des produits de la pêche, notamment en ce qui concerne: l'assistance destinée à favoriser une participation plus efficace des pays en développement et des pays en transition à ce commerce; la nécessité de suivre et de promouvoir l'utilisation des produits de la pêche pour l'aide alimentaire; le rôle de la FAO dans le renforcement des capacités des pays en développement en matière de commerce, notamment les besoins et les sources possibles d'assistance technique et financière pour le respect des critères d'assurance de qualité. Le Sous-Comité peut aussi s'exprimer au sujet de la collaboration entre la FAO et l'OMC concernant les questions relatives au commerce du poisson. Il est également invité à faire part de sa propre expérience dans le cadre du réseau FISH INFO.